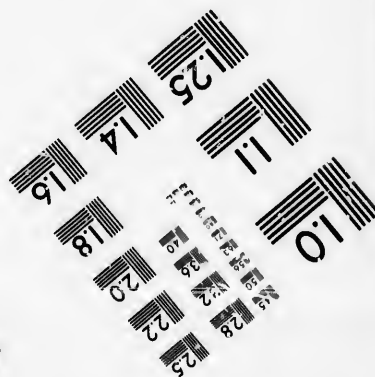
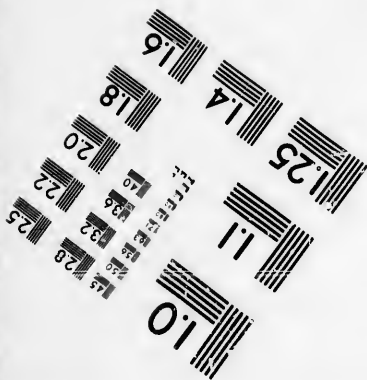
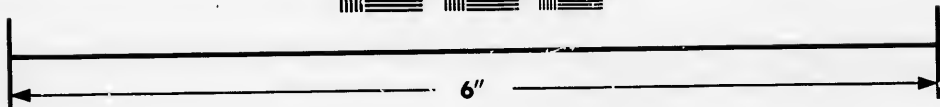
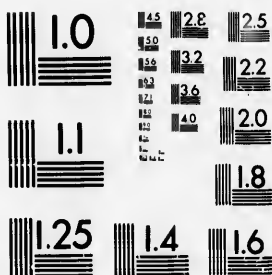


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

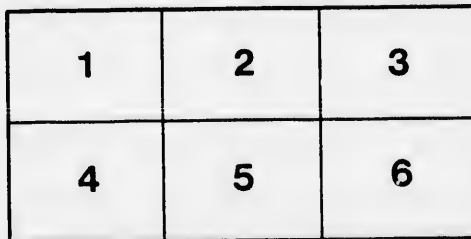
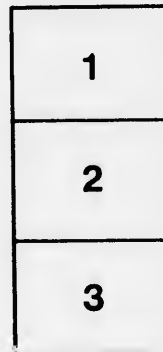
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

raais
du
odifier
une
mage

rrata
to

pelure,
n à

32X

22 fev 1862

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,

SUR LE

DENIER DE ST. PIERRE.

Imprimé par PLINGUET & CIE.

MONS

DE

IGNAC
liqu

*Au Cler
tous
Set,*

Il es
te du
dans ce
nom, a
Emine
gation

Ce l
de son
cinq r
quinze
124,50

Ce t
avec u
vant,
aura d
si inj
déclar
ce se
plus
tombé
se ser
aux p
nous

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,

SUR LE

DENIER DE ST. PIERRE.

PREAMBULE.

IGNACE BOURGET, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il est temps, N. T. C. F., que Nous vous rendions compte du *Denier de St. Pierre*, qui fut collecté, l'an dernier, dans ce Diocèse, et que Nous avons fait déposer, en votre nom, aux pieds du Souverain Pontife, par les mains de Son Eminence le Cardinal Barnabo, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande.

Ce Denier, consacré à Dieu pour aider à la subsistance de son Représentant sur la terre, s'est élevé à la somme de cinq mille cent-quatre-vingt-sept louis, douze chelins et quinze sous (£5,187 12s. 7½d.=20,750½ piastres, ou 124,503 livres, ancien cours).

Ce tribut volontaire de votre piété filiale a été accepté avec une effusion de cœur toute paternelle. Car en le recevant, N. S. P. le Pape, qui ne sait pas aujourd'hui s'il aura de quoi subsister demain, depuis qu'on l'a dépouillé si injustement des deux tiers des Etats Pontificaux, a déclaré à l'Eminent Cardinal qui le lui présentait, que ce secours lui venait fort à propos, parce qu'il n'avait plus rien ; et que c'était pour lui comme la manne tombée du Ciel. Il est donc vrai que la Divine Providence se sert aujourd'hui des enfants de l'Eglise pour subvenir aux pressants besoins du Père commun. Comme donc, nous devons, N. T. C. F., nous estimer mille fois heureux

d'avoir pu fournir notre part de cette céleste rosée qui nourrit, chaque jour, le Père de la grande famille chrétienne !

Vous aimerez sans doute à savoir quand et comment a été reçu, à Rome, notre quote-part du *Denier de St. Pierre*. Car il est tout naturel à des enfants bien nés de désirer savoir si ce qu'ils ont pu faire, pour l'amour d'un Père qu'ils vénèrent et chérissent, lui a été agréable. Nous allons vous satisfaire, en prévenant même votre juste désir.

Ce fut le treize Août dernier que fut déposée notre première offrande aux pieds sacrés de notre Vénéré Pontife. Dès le lendemain, l'Eminent Cardinal, qui avait daigné se charger de Nous représenter auprès du St. Père, se hâta de Nous informer qu'il lui avait remis nos Lettres de Change, et qu'elles avaient été accueillies avec une vive reconnaissance, comme un témoignage de la piété et de l'amour du Clergé et du Peuple de ce Diocèse pour le Père commun.

Une seconde Lettre de Change ayant transmis à Rome le reliquat de nos souscriptions de l'année, Son Eminence s'empressa, dans une Lettre du 13 Novembre dernier, de Nous annoncer qu'Elle l'avait Elle-même remise, le 25 Octobre précédent, au St. Père, qui l'avait reçue avec les mêmes témoignages de sa paternelle gratitude, et en bénissant des enfants qui se montraient pour lui si dévoués et si généreux.

Enfin, comme Nous avons prié Son Eminence de vouloir bien transmettre à Sa Sainteté une copie de la liste de toutes les Paroisses de ce Diocèse, qui s'étaient mises de si bon cœur à contribution, pour lui aller en aide dans ces jours de désolation et de misère, le St. Père a daigné nous écrire lui-même, pour nous témoigner encore sa reconnaissance.

Comme cet insigne honneur s'adresse à vous tous, N. T. C. F., aussi bien qu'à Nous, Nous nous faisons un devoir de vous communiquer ici cette Lettre, pour que chaque Eglise conserve à jamais ce précieux Monument, qui répètera à vos enfants, jusqu'à la dernière génération, ce que vous avez fait pour le Pape, et ce que le Pape a fait pour vous. Comme ils vous béniront, ces chers enfants, en recueillant de race en race la rosée du Ciel et la graisse de la terre, que leur aura méritées votre charité pour le St. Père, au temps de ses pressants besoins ! Voici cette Lettre qui, en peu de mots, caractérise la grande et belle âme de notre immortel Pontife :

“
 “ No
 “ Dioc
 “ la so
 “ Vous
 “ dans
 “ Apos
 “ ce te
 “ l'Eg
 “ prof
 “ tenir
 “ droi
 “ cons
 “ tiple
 “ leur
 “ sez
 “ fidè
 “ très
 “ son
 “ et
 “ les
 “ F
 “ affe
 “ et
 “ Vo
 “ les
 “ pou
 “
 “ de
 “ cat

A
 fans
 avec
 plus
 la r
 pou
 Qu'
 pou
 ran
 fia
 tan

“ PIE IX, PAPE.

“ Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

“ Nous avons à rendre, à Vous et aux Fidèles de Votre Diocèse, beaucoup d'actions de grâce bien méritées, pour la somme d'argent collectée, qui Nous a été envoyée par Vous et par ces mêmes Fidèles, afin de Nous soulager dans Notre très-grande détresse et dans celle de ce Siège Apostolique. Mais Nous avons pour certain que, dans ce temps si mauvais, et durant ce grand combat contre l'Eglise Catholique, vous ne négligerez rien, dans votre profonde Religion et dans votre zèle Episcopal, pour soutenir, avec une ardeur toujours nouvelle, la cause, les droits, la doctrine de la même Eglise, et pourvoir à la conservation de Votre troupeau, réfuter les erreurs multiples et contagieuses des hommes ennemis, découvrir leurs pièges et réprimer leurs efforts. Cependant ne cessez pas d'offrir à Dieu avec Votre Clergé et le Peuple fidèle de très ferventes prières, pour que, par son secours très favorable, il nous vienne en aide, ainsi qu'à toute son Eglise ; et qu'il humilie tous les ennemis de l'Eglise et de ce Siège Apostolique, pour les faire rentrer dans les sentiers de la vérité, de la justice et du salut.

“ Enfin, Nous accordons avec amour et avec l'intime affection de Notre cœur, à Vous-même, Vénérable Frère, et à tous les Clercs et à tous les Laïcs fidèles, confiés à Vos soins, la Bénédiction Apostolique, présage de tous les dons célestes et le gage de Notre singulière affection pour Vous.

“ Donné à Rome, auprès de St. Pierre, le 21 Novembre de l'année 1861, et la seizième année de Notre Pontificat.”

PIE IX.

A la lecture d'une Lettre si émouvante, vos cœurs d'enfants se seront, Nous n'en doutons pas, N. T. C. F., dilatés avec une douce suavité, pour s'ouvrir aux sentiments les plus tendres de la piété filiale. Car, qu'elle est affectueuse la reconnaissance que nous témoigne notre Père commun, pour le faible tribut d'amour que nous lui avons offert ! Qu'ils sont salutaires les avis paternels qu'Il nous donne, pour que nous soyons fermes dans les bons principes, durant ces jours de séduction ! Qu'elle est cordiale la confiance qu'Il nous témoigne, en Se recommandant si instamment à nos prières ! Qu'elles sont pressantes les invi-

tations qu'Il nous fait de prier aussi pour la conversion de nos frères, que l'esprit révolutionnaire a précipités dans un si profond abîme ! Qu'elles sont riches en grâces les bénédictions qu'Il fait tomber du Ciel sur nous tous ! Qu'il est précieux le gage, qu'Il nous donne de Son affection particulière ! Vos âmes naturellement sensibles auront sans doute été pénétrées de ces saisissantes émotions, que le cœur éprouve, mais qu'aucune parole ne peut exprimer. Cette touchante Lettre aura donc fait sur vos cœurs des impressions qui seront désormais ineffaçables. Ah ! puissent les souvenirs, que vous en conserverez, resserrer de plus en plus les liens sacrés qui vous attachent au St. Siège ! Car cet attachement inviolable vous préservera de la séduction, qui efface le sentiment catholique, et livre l'esprit à un vertige déplorable.

En entendant la lecture de cette belle Lettre, vous aurez sans doute remarqué, N. T. C. F., que N. S. P. le Pape nous dit qu'Il est réduit à une *très-grande détresse* ; et vous en aurez été vivement frappés. Ce Père affligé avait déjà découvert son extrême misère au monde entier, en disant, dans son Allocution Consistoriale du 30 Septembre dernier, que *c'est uniquement par l'aide et le secours des Evêques et des Fidèles, dont l'insigne piété et les largesses sont pour lui un soulagement précieux, qu'il peut suffire aux charges qui s'augmentent de jour en jour.*

Cet appel, ou plutôt ce cri de misère, a été entendu dans toute l'Eglise, et les nations catholiques en ont été profondément émues. Elles ont compris qu'elles avaient un devoir à remplir, et par une heureuse pensée, qui ne pouvait venir que du Ciel, elles ont adopté, comme moyen plus facile et plus efficace d'aller en aide au Père commun, le *Denier de St. Pierre*, qui depuis plusieurs siècles était tombé dans l'oubli.

On s'est rappelé que, dans les beaux temps de la foi, le *Denier de St. Pierre* faisait couler des fleuves de charité dans le trésor pontifical ; et qu'alors le Pape figurait, comme il convenait à son haut rang, dans toutes les grandes œuvres, qui ont illustré les siècles passés. On s'est demandé, avec empressement, s'il ne serait pas possible de ressusciter ce *Denier de St. Pierre*, en dépit de l'impiété, qui se moque de toutes ces saintes et vieilles choses, qui honorent la religion du Dieu vivant. Et à l'instant on s'est mis à l'œuvre, en foulant aux pieds les sarcasmes de ceux qui blasphèment ce qu'ils ne comprennent pas.

Un s
divin,
dans l
de St.
de rall
Presse
nouve
St. Si
lui, le
ébran
porter
le De
temps
des te
Provi
de fo

No
ble c
chari
com
les j
au
com
lri f
c'est
suiv

Q
L
vol
aim
pers
prè
seu
fair

C
na
que
tim
cor
et
lai
pu
du
rap
ac

Un saint enthousiasme, qui est évidemment un souffle divin, s'est emparé de tout ce qu'il y a de cœurs nobles, dans le monde ; et il y en a encore beaucoup. Le *Denier de St. Pierre* est donc devenu un mot magique, un signe de ralliement, une devise, que la Chaire, la Tribune et la Presse ont fait retentir, jusqu'au bout du monde. A la triste nouvelle que les jours difficiles qui se prolongent pour le St. Siège ne font qu'aggraver les charges qui pèsent sur lui, le monde catholique a été profondément affligé. Il s'est ébranlé, dans toutes ses parties, et il est à l'œuvre, pour porter secours à son Père et à son Pontife, en lui payant le *Denier de St. Pierre*. C'est ainsi que le malheur des temps fait revivre une antique institution que le malheur des temps avait fait abandonner. C'est ainsi que la divine Providence nous ramène, comme par la main, aux œuvres de foi, que nos pères nous avaient laissées en héritage.

Notre catholique Canada a déjà fait écho à cet admirable concert du monde entier, pour cette grande œuvre de charité. Il ne restera donc pas en arrière après de si beaux commencements. Oh ! oui, il ajoutera, à sa prière de tous les jours, son aumône de toutes les années, en prenant part au *Denier de St. Pierre*, pour le soulagement du Père commun dans sa grande détresse. Mais il est juste qu'on lui fasse bien connaître cette œuvre nouvelle pour lui ; et c'est ce que Nous allons faire, en répondant aux questions suivantes :

Qu'est-ce que le Denier de St. Pierre ?

Le *Denier de St. Pierre* est une certaine contribution volontaire, ou redevance pieuse, que tout bon catholique aime à payer au Pape, pour honorer, dans son auguste personne, St. Pierre, le Prince des Apôtres et le Chef suprême de la Religion chrétienne, qui vit dans ses successeurs, et l'aider dans les énormes dépenses qu'il lui faut faire pour le bien général de l'Eglise.

Cette définition toute simple vous fait parfaitement connaître, N. T. C. F., l'œuvre éminemment catholique à laquelle nous sommes tous invités à contribuer. Votre sentiment religieux vous suffira pour vous faire comprendre combien cette œuvre de foi est grande aux yeux de Dieu, et merveilleuse dans ses immenses résultats. Nous vous laissons donc à vos propres considérations, pour que vous puissiez apprécier par vous-mêmes l'excellence et le mérite du *Denier de St. Pierre*, considéré en lui-même, et par rapport à Dieu, qui est grandement glorifié par cette sainte action ; par rapport à l'Eglise, qui est merveilleusement

consolée par le soulagement donné à son Père ; par rapport au Pape, qui est puissamment assisté, dans sa très-grande détresse ; par rapport à l'univers catholique, qui sera singulièrement édifié et encouragé de notre coopération à cette œuvre générale : et en voici la raison. Dans beaucoup de pays, notre Canada n'est encore connu que sur les vieilles relations, qui le représentaient, il y a deux siècles, comme une contrée sauvage où l'on se nourrissait de chaire humaine, et où l'on brûlait avec plaisir le monde à petit feu. On sera donc émerveillé de voir ce Canada figurer pour quelque chose sur la liste générale de tous les pays catholiques, allant au secours du Père de la grande famille chrétienne.

Laissant toutes ces choses et beaucoup d'autres à vos justes appréciations, Nous nous bornons, N. T. C. F., à vous parler du *Denier de St. Pierre* comme d'une chose qui doit vous intéresser vivement, et dans tout ce que vous avez de plus cher au monde, savoir, le maintien de votre foi, la gloire de votre Dieu, l'honneur de votre Religion, le bonheur de vos familles, la prospérité de votre patrie. Or, tous ces grands intérêts, vous ne sauriez en douter, se concentrent aujourd'hui dans la Papauté, que l'impiété du siècle ne cherche à renverser et à traîner dans la poussière que pour déshonorer le catholicisme et tous les vrais catholiques qui tiennent sincèrement à la vraie religion.

Ce que Nous voulons, N. T. C. F., vous faire voir, dans cette Instruction, c'est qu'en payant fidèlement votre bonne part du *Denier de St. Pierre*, vous ne faites qu'accomplir un devoir de piété, de justice et de reconnaissance qui veut que les enfants aient soin de leur père ; que les brebis donnent leur lait et leur laine pour nourrir et vêtir leur Pasteur ; que les administrés paient à leur administrateur tous les frais d'une administration, qui est toute à leur avantage.

Ce dont Nous voudrions vous bien convaincre, N. T. C. F., c'est que, quand l'Eglise vous invite à faire quelque sacrifice pécuniaire, c'est toujours dans vos intérêts spirituels et même temporels. N'est-il pas en effet évident, par exemple, que l'argent qui vous est demandé pour bâtir une Eglise et nourrir un Pasteur, donne des grâces à vos âmes et de la valeur à vos terres ? N'est-il pas également certain que cet argent que l'on vous demande si souvent pour les hospices de charité, pour les bonnes œuvres, pour les pauvres enfin, rachète vos péchés et bénit vos terres, votre commerce et toutes vos entreprises ?

Aujou
votre ch
que tou
ler jusq
l'instinc
paree c
cheur d
payé de
pour av
de la fé
venaien
porels,
spiritue
et celu
lontain
mage e
doux
Prince
meum
puissan
omnia
culeux
lée, q
Ma
tester,
dans
nérab
notre
mont
les ag
Paste
Paste
No
sant
le se
tress
malg
Evêc
servi
puis
donn
des
C
en t

Aujourd'hui, Nous élevons la voix pour recommander à votre charité une nouvelle œuvre ; une œuvre plus grande que toutes les autres œuvres, dont Nous avons pu vous parler jusqu'ici ; une œuvre *mystérieuse* que nos pères, dans l'instinct de leur foi, ont appelée le *Denier de St. Pierre*, parce que retirés, avec l'hameçon évangélique de ce *Pêcheur d'hommes*, d'un océan d'erreurs et de vices, ils lui ont payé de grand cœur le double tribut qu'ils lui devaient, pour avoir été ainsi appelés par lui à l'admirable lumière de la foi. Car c'était en bénissant ce grand Apôtre qu'ils venaient déposer à ses pieds une partie de leurs biens temporels, par reconnaissance, pour les inestimables richesses spirituelles dont ils se voyaient comblés par son ministère et celui de ses successeurs. C'était par ces oblations volontaires, sous *forme tributaire*, qu'ils rendaient foi et hommage au Souverain Pontife, en se reconnaissant ses *féodaux spirituels*, parce que Dieu le leur avait donné pour Prince et Seigneur Suzerain en religion (*super plebem meam Principem te constitui*), et en soumettant à sa divine puissance tous les royaumes du monde (*Tibi tradidit Deus omnia regna mundi*). C'est donc dans la bouche du miraculeux poisson, que pécha St. Pierre dans la mer de Galilée, qu'il faut aller chercher l'origine de ce *denier sacré*.

Maintenant, N. T. C. F., Nous croyons devoir vous protester, dans la sincérité de notre âme, qu'en établissant, dans le Diocèse, cette œuvre de foi, qui est si mystérieuse dans son origine, si surnaturelle dans son principe, si vénérable par son antiquité et si merveilleuse par ses fruits, notre intention est de vous fournir un moyen facile de vous montrer les enfants dévoués du Père de vos âmes, les fidèles agneaux du Pasteur qui a soin de Nous qui sommes vos Pasteurs particuliers, sous la houlette de ce Pasteur des Pasteurs.

Nous devons encore vous dire, N. T. C. F., qu'en faisant du *Denier de St. Pierre*, une *Œuvre Diocésaine*, pour le soulagement du Père commun, dans son extrême détresse, Nous croyons rendre à ce Diocèse, pour lequel, malgré notre indignité et insuffisance, Nous fûmes consacré Evêque, il y a tout-à-l'heure vingt-cinq ans, le plus grand service que Nous ayons pu rendre jusqu'ici, ou que Nous puissions jamais lui rendre, s'il plaisait à Dieu de Nous donner encore de longues années, pour réparer la stérilité des années passées.

Car, Nous en avons l'intime conviction, ce *Denier sacré*, en transmettant, d'année en année, nos oblations dans la

Ville Sainte, nous reviendra avec des bénédictions cent fois plus abondantes. Il sera semblable à notre fleuve St. Laurent qui ne se jette à la mer, après avoir arrosé nos riches et belles campagnes, que pour s'y changer en nuages bienfaisants, et revenir, porté sur les ailes des vents, arroser notre immense contrée et fertiliser nos magnifiques champs, en y répandant la rosée du ciel et la grasse de la terre. Croyez-le, N. T. C. F., si notre *Denier*, la première fois qu'il a été payé, a été reçu comme une manne descendue du ciel, parce que ce jour-là Notre Père n'avait plus rien, il devra revenir chargé de bénédictions et se répandre sur nos villes et nos campagnes, d'une manière encore plus providentielle que la manne ancienne, qui nourrissait tous les jours les Juifs dans les déserts de l'Arabie.

Comme vous venez de le voir, N. S. P. le Pape reconnaît en quelque sorte, dans le *Denier de St. Pierre*, un miracle que fait chaque jour la Divine Providence, pour venir à son secours. Et en effet, n'est-ce pas un miracle de résurrection spirituelle que l'apparition subite du *Denier de St. Pierre*, qui, après trois siècles, renverse la pierre avec laquelle l'hérésie et l'impiété avaient fermé son tombeau, en sort jeune, fort, vigoureux et plein d'une vie nouvelle, jette l'épouvante parmi les soldats de la révolution qui gardaient son tombeau, confond les docteurs du siècle qui, le croyant bien mort, plaisantaient de son retour au sein de sa grande famille, l'univers catholique, qu'il remplit de joie et d'espérance, déconcerte enfin les vains projets des Princes de la terre, qui en réduisant la Papauté à la mendicité, pour l'avilir et l'anéantir, s'ils le pouvaient, croyaient être sûrs de leur proie. Jugez par là, N. T. C. F., si Dieu peut laisser sans récompense ceux qui prennent part, avec un zèle vraiment chrétien, à une si grande et si belle œuvre.

Le Denier de St. Pierre peut-il être un fardeau pour l'Eglise ?

Nous répondons, sans hésiter, à cette question, que si le *Denier de St. Pierre* peut être un fardeau pour l'Eglise Catholique, ce ne peut être qu'un fardeau doux et léger, comme celui de Notre Seigneur; et par conséquent il doit être bien facile à porter.

C'est un *fardeau doux*, parce qu'il s'agit pour des enfants bien nés de porter secours à un Père qu'ils aiment, et dont ils sont tendrement aimés, et pour des brebis fidèles de nourrir un bon Pasteur, qui les fait paître si heureusement dans les gras pâturages de l'Eglise. Car l'amour, quand

il est v
l'éprou

C'es
et volo
vile n'
comm
bon pl
pect h
témoi
elle-m

C'e

bonne
l'âme
soula
tifica

quelq

pend

Jésus

Vica

l'heu

qui,

rieux

Pier

fût,

du l

fidèl

leur

de C

C

dan

siti

A

réco

et q

peu

tion

Pi

Pa

tou

don

les

ran

ble

Ph

il est véritable, ne sent point la peine du sacrifice ; ou s'il l'éprouve, ce n'est que pour se montrer plus héroïque.

C'est un *fardeau doux*, parce qu'il est parfaitement libre et volontaire. Et en effet, nulle loi ecclésiastique ou civile n'en fait un devoir de conscience. Donne qui veut et comme il veut. Chacun est laissé à sa volonté et à son bon plaisir. Personne n'est contraint de donner par respect humain. Car c'est un don secret dont Dieu seul est témoin, pour le mieux récompenser. La main gauche elle-même ne saura pas ce que donne la droite.

C'est un *fardeau doux*, à cause du témoignage de la bonne conscience, qui ne cesse de répéter au fond de l'âme, qu'en payant sa part du *Denier de St. Pierre*, on soulage une grande misère, cachée sous le manteau Pontifical, et abritée sous la Tiare de la Papauté ; que l'on fait quelque chose, non plus pour un pauvre ordinaire qui, cependant, nous représente toujours Jésus-Christ, mais pour Jésus-Christ lui-même dans la vénérable personne de son Vicaire ; que, par cet acte de bienfaisance, on a enfin l'heureuse occasion d'imiter en quelque chose nos pères qui, après avoir si généreusement combattu sous le glorieux étendard de Charlemagne, pour élever le Siège de Pierre au-dessus de toute puissance de la terre, afin qu'il fût, aux yeux de tous les peuples, une image plus parfaite du Dieu, qui ne dépend de personne, payaient encore si fidèlement leur *Denier* à celui pour qui ils avaient versé leur sang, comme viennent de faire encore les jeunes héros de Castelfidardo.

C'est un *fardeau doux*, à raison des mérites surabondants qu'il y a à le porter avec joie ; ce qui est une disposition essentielle : *hilarem enim datorem diligit Deus*.

Ah ! N. T. C. F., si toute bonne action porte avec soi sa récompense, par le bonheur intérieur qu'elle fait éprouver, et qui est cent fois plus grand que tout autre bonheur que peut procurer le monde, que penser de l'ineffable consolation du bon chrétien qui, en payant le *Denier de St. Pierre*, peut se dire intérieurement : *ce que je donne au Pape, c'est à toute l'Eglise que je le donne ; c'est pour toutes les œuvres catholiques, que fait le Pape, que je le donne ; ce que je donne ainsi au Pape, à l'Eglise, à toutes les œuvres catholiques du monde entier, c'est dans l'espérance que j'aurai ma bonne part des mérites incomparables qui y sont attachés.*

Nous allons donc, N. T. C. F., répondre avec ardeur à l'heureux appel, qui nous est fait, en acceptant de bon

cœur le fardeau qui nous est présenté, si toutefois c'en est un. Oh! il y a tant de mérites et de consolations à le porter, ce fardeau si doux, à le payer ce *Denier de St. Pierre*, qu'il n'y aura personne parmi nous assez peu clairvoyant sur ses vrais intérêts, pour hésiter un instant. D'autant plus que le fardeau dont il s'agit de se charger est aussi léger qu'il est doux à porter.

Oui, N. T. C. F., c'est vraiment un fardeau léger à porter que le *Denier de St. Pierre*; et cependant, quel bien incalculable il peut et doit produire, dans le monde entier, si chaque catholique fait son devoir. Quelques calculs fort simples vont rendre la chose palpable.

On estime à deux cent millions la population catholique du monde entier. Tous sont vivement intéressés à ce que le Chef suprême de l'Eglise ne succombe pas, sous les coups redoublés que lui portent les ennemis acharnés de Dieu et de l'Eglise, en travaillant, comme ils font, à le dépouiller de son domaine temporel. En attendant que se termine cette terrible lutte, tous doivent désirer qu'il continue à gouverner l'Eglise; car sans cela, que devient le monde entier? Mais il nous notifie publiquement et officiellement qu'il ne peut plus supporter seul les charges du St. Siège; et que le seul secours qu'il ait à espérer, dans sa très-grande détresse, ne peut lui venir que des enfants de l'Eglise. Maintenant, nous tous enfants de l'Eglise, à qui s'adressent des paroles si sérieuses, et qui tombent de si haut, pouvons-nous seulement mettre en question si le *Denier de St. Pierre* est, ou n'est pas un fardeau léger? Dans une telle extrémité, quand même ce devrait être un fardeau très-pesant, il n'y aurait pas à balancer un instant. Car enfin, lorsqu'un père est dans un urgent besoin, que ne doivent pas faire des enfants, pour lui venir en aide. Mais rassurons-nous: nous pouvons très-facilement porter un secours efficace au Souverain Pontife; car pour nous, comme pour tous les autres catholiques du monde, le *Denier de St. Pierre* est vraiment un fardeau léger.

Supposons maintenant que chacun de ces deux cent millions de catholiques donne, chaque année, au Souverain Pontife, seulement vingt sous. C'était, selon quelques-uns, la valeur de cette monnaie miraculeuse, valant quatre drachmes, que trouva St. Pierre, dans la bouche de son poisson. Dans ce cas, le *Denier de St. Pierre* fournira au St. Père, pour l'aider à supporter toutes les charges du St. Siège, deux cent millions de francs; cent millions, si l'on réduit la contribution de chacun à dix sous

par an
paie, l
tile de
total d
vingt-d
Denier
chiffre

Dan
pour le
ches p
ce qui
atteint
pauvre
celle c

Pou
faits d
ses re
heure
aucun
St. P

Ce
sans
Eglis
Collè
tre q
qui r
donn
à qu
me,
peu
œuv
part
tena
croi
de c
une

Q
St.
tion
de
De
tou
E
cor
Pr

par an ; et cinquante millions de francs, si chacun ne paie, l'un portant l'autre, que cinq sous. Il n'est pas inutile de vous faire observer en passant, que la dépense total du Gouvernement Pontifical est d'environ quatre-vingt-dix millions de francs. Or, il est visible que le *Denier de St. Pierre* pourrait facilement atteindre ce chiffre.

Dans ce calcul, l'on suppose que les parents paieront pour leurs plus petits enfants ; et qu'il y aura assez de riches pour suppléer, par leurs abondantes contributions, à ce qui pourrait manquer de la part des plus pauvres, pour atteindre ce chiffre total de recettes. Car n'oublions pas la pauvreté des pays de mission, ce qu'était, par exemple, celle du nôtre, il y a deux cents ans.

Pour ce qui regarde le Diocèse de Montréal, tous calculs faits d'après ce que Nous connaissons de sa population, de ses ressources et des autres circonstances plus ou moins heureuses dans lesquelles il peut se trouver, il pourrait, sans aucune gêne, se mettre à contribution, pour le *Denier de St. Pierre*, pour au moins deux cent mille francs.

Cette somme pourrait en effet se prélever facilement, et sans presque s'en apercevoir, en faisant dans les différentes Eglises de la ville et des campagnes, ainsi que dans les Collèges, Couvents et autres Etablissements religieux, quatre quêtes par année. Quel est le pauvre, par exemple, qui ne pourrait pas mettre de côté deux sous par mois, pour donner ses vingt-quatre sous par année ? Quel est l'enfant à qui on ne pourrait pas faire économiser cette petite somme, sur ses menus plaisirs ? Quelle est la personne tant soit peu à l'aise, qui ne puisse ménager, pour cette excellente œuvre, une couple de francs, par mois, pour que sa quote-part de contribution annuelle soit de quatre piastres ? Maintenant, que de riches, dans la ville et les campagnes, se croiraient en quelque sorte insultés, si, pour une aussi grande œuvre, on ne leur demandait pas pour le Père commun une rente annuelle, beaucoup plus élevée ?

Que les fabriques, banques, compagnies, conférences de St. Vincent, associations, etc., fassent aussi une allocation annuelle sur leur revenu net, et cela du consentement de tous les intéressés, afin de grossir le montant de ce *Denier sacré*. N'est-il pas évident qu'on obtiendrait, par tous ces moyens, un très-grand résultat ?

Faisons un autre calcul, pour comprendre encore mieux combien il nous serait facile, avec les moyens que la Divine Providence a mis à notre disposition, de faire paraître le

Diocèse de Montréal, dans la liste générale de tous les Diocèses du monde, avec un chiffre de souscription *respectable*, et de lui faire occuper une place d'honneur, dans une liste si honorable. Car il faut se souvenir que rien n'est oublié dans la Ville-Eternelle. Le bronze et le marbre sont là en abondance, pour éterniser la mémoire du *Denier de St. Pierre*, et pour transmettre à la postérité la plus reculée ce que chaque partie du monde catholique aura pu faire, pour le Siège Apostolique, et pour l'immortel Pie IX, dans ces jours de *très-grande détresse*.

Eh bien ! cet autre calcul, le voici ; et comme vous allez le voir, il est facile à faire. Il consiste tout bonnement à s'imposer quelque sacrifice pour l'amour de Dieu et de son Eglise, afin de pouvoir donner à St. Pierre un Denier plus considérable. A cette fin, tout en s'accordant ce qui peut être nécessaire, même aux bienséances de son état, on s'habille un peu moins richement, on se nourrit moins délicatement, on se prive de faire un voyage de plaisir, on renonce à une dépense inutile, on fait un travail plus fort ou plus long, pour que le bénéfice augmente le *Denier sacré*, qui doit être déposé aux pieds du Souverain Pontife. L'on s'interdit ces dépenses folles et souvent ruineuses, ce luxe excessif dans l'ajustement, ces parties de plaisirs, ces repas somptueux, ces longues et fréquentes courses de chevaux, cette extrême prodigalité dans les auberges, les maisons de jeu et de crime, et mille autres choses semblables. Beaucoup de familles, hélas ! se sont ruinées par de semblables dépenses en plaisirs et en amusements frivoles ! Vous n'en verrez pas une seule, soyez-en bien persuadés, N. T. C. F., dérangée le moins du monde, à cause du *Denier de St. Pierre*.

Il faut donc encore une fois en conclure qu'il y va, dans l'établissement du *Denier de St. Pierre*, de vos plus chers intérêts ; puisqu'il doit s'en suivre pour vous une si grande consolation dans l'intérieur de vos âmes, un si grand honneur aux yeux du St. Siège et de toute l'Eglise Catholique, et un si grand mérite devant Dieu ; et cela pour un léger sacrifice, *pour un verre d'eau froide donné de bon cœur*, à notre magnanime Pontife, attaché comme son Maître à la Croix, afin d'étancher sa soif, c'est-à-dire le zèle brûlant qui le dévore pour le salut des âmes et la prospérité de la Sainte Eglise. *Sitio*.

A quoi est appliqué le Denier de St. Pierre ?

La réponse à cette question est toute simple, et se réduit à vous faire voir, N. T. C. F., que le produit du *Denier de*

St. Pierre
les autres
qui vien
Cette ré
et de vo
comme
de tout
le Gouver
nes cor
ainsi, c
que le
du Souv
entier.
vers, p
sacré,
Le
terre,
teur d
quelqu
voir q
de tou
univer
tholic
le trav
ignor
des st
C'e
dérer
unive
vie à
la ter
son e
ce C
P
de S
lette
ques
Chri
Mai
se, l
d'ex
des
nal
V
le s

St. Pierre est à l'avantage du monde entier, aussi bien que les autres revenus sacrés, provenant des Etats Pontificaux, qui viennent d'être envahis d'une manière si sacrilège. Cette réponse brillera à vos yeux du plus vif éclat de clarté et de vérité, lorsque Nous vous aurons montré le Pape comme l'homme de tout le monde, Rome comme la ville de tout le monde, les Etats Pontificaux comme les Etats, le Gouvernement de tout le monde, les Institutions Romaines comme les Institutions de tout le monde. S'il en est ainsi, comme il n'y a pas à en douter, il demeure évident que le *Denier de St. Pierre*, qui se dépose aux pieds sacrés du Souverain Pontife, contribue au bien général du monde entier. Ainsi, ne l'oublions pas, c'est pour le bien de l'univers, pour le nôtre par conséquent, que se paie ce *Denier* sacré, puisque nous faisons partie de ce vaste univers.

Le Pape, comme Dieu dont il est le Représentant sur la terre, est *pour tous*, et l'homme de tout le monde, le *Serviteur des Serviteurs de Jésus-Christ*. Oui, vraiment, sous quelque rapport que nous le considérons, il est facile de voir qu'il est l'homme de tous les pays, de tous les siècles, de tous les rangs, de toutes les conditions, enfin l'homme universel, dont tous les actes sont frappés au coin de la Catholicité, dont l'existence, la vie, les facultés, les talents, le travail sont à l'univers. Il est le débiteur de tous, des ignorants comme des savants, des petits comme des grands, des sujets comme des rois.

C'est sous toutes ces impressions que Nous allons considérer le Souverain Pontife, dans ses fonctions de Pasteur universel, pour voir comment il donne le mouvement et la vie à cet immense Corps de l'Eglise, répandue par toute la terre, et par quels merveilleux moyens il communique son esprit de grâce dans tous et chacun des membres de ce Corps mystique de Jésus-Christ.

Placé sur la *Chaire Apostolique*, comme 256e successeur de St. Pierre, il gouverne, nourrit et défend, sous la houlette du Bon Pasteur, les deux cent millions de Catholiques, qui forment aujourd'hui le vrai troupeau de Jésus-Christ. Il est à la vérité Evêque particulier de Rome. Mais pour que les détails de l'administration de cette Eglise, Mère de toutes les autres Eglises, ne l'empêchent pas d'exercer sa sollicitude universelle, il se décharge du soin des âmes qui appartiennent à cette Eglise, sur un Cardinal qu'il établit pour cela son Vicaire.

Vicaire de la charité de Jésus-Christ, qui est mort pour le salut de tous, il travaille sans relâche à attirer dans le

sein de l'Eglise, les sept ou huit cent millions d'hommes, qui se perdent dans le Judaïsme, le schisme, l'hérésie, l'infidélité et le paganisme.

Moyse de la nouvelle alliance, il se fait assister, dans le gouvernement du peuple chrétien, par soixante-et-dix Cardinaux qui sont, pour l'Eglise, ce qu'étaient pour la Synagogue, les soixante-dix Anciens, choisis parmi les plus sages des enfants d'Israël, pour aider le Législateur Hébreux à gouverner le peuple de Dieu, avec l'assistance du Seigneur dont l'Esprit Saint répartissait les dons entre tous ces Juges, mais résidait en plénitude dans le Chef suprême.

Pasteur des Pasteurs, il partage sa sollicitude universelle avec environ mille Evêques, qu'il choisit et institue canoniquement, à qui il accorde tous les pouvoirs nécessaires, qu'il surveille et affermit dans les devoirs de la redoutable charge pastorale, avec qui il correspond activement pour le salut des âmes, à qui il fait rendre compte de temps en temps de leur administration ; qu'il oblige de se rendre à certaines époques, auprès de lui, pour qu'ils lui fassent mieux connaître où en est la Religion, dans les lieux confiés à leurs soins ; qu'il éclaire dans la pratique des devoirs de la morale chrétienne, pour que leurs peuples suivent toujours la saine doctrine, dont il dissipe les doutes et soulève le courage, pour surmonter les obstacles sans nombre, qui s'opposent au bien des âmes, avec lesquels enfin il se comporte comme St. Pierre, avec les autres Apôtres, pour les fortifier dans l'accomplissement de tous leurs devoirs. *Tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* Luc, 22, 32.

Père de la grande famille chrétienne, il partage ses soins multipliés, pour ses innombrables enfants, avec dix-sept Congrégations instituées pour expédier cette multitude d'affaires religieuses qui affluent à Rome, de toutes les parties du monde ; lesquelles Congrégations se composent de Cardinaux, Prélats, Docteurs, Consultants, enfin de tout ce qu'il y a de plus éminent en piété, science, sagesse et prudence.

C'est avec l'assistance de ces laborieuses Congrégations, qu'il travaille à conserver la foi et la morale ; qu'il examine et condamne les mauvais livres ; qu'il conserve les traditions Divines et Apostoliques ; qu'il maintient la discipline Ecclésiastique et Monastique ; qu'il donne au culte de Dieu toute la splendeur qu'il doit avoir ; qu'il entretient la sainte liturgie ; qu'il fait observer toutes les religieuses cérémonies ; qu'il canonise les Saints pour multiplier dans

le Ciel
les Cat
faire re
de des
satisfai
tous les
ses. C
Congrè
monde
l'Eglis
Souv
les res
laquel
est. C
que po
ne fau
Princi
consti
Et
d'hab
on acc
tier a
pour l
On
popul
dotée
la Ca
teur c
y rési
Prêtr
2474
2032
Ce
res d
vres,
pour
ques
fois,
C
la bo
mon
éloq
à la
cult
tes a

le Ciel les protecteurs de la terre ; qu'il fait chercher dans les Catacombes les Restes précieux des Martyrs, pour leur faire rendre de grands honneurs en tous lieux ; qu'il accorde des Indulgences, Dispenses, Indults sans nombre, pour satisfaire aux besoins de tous les fidèles ; qu'il termine tous les différends qui pourraient troubler la paix des Eglises. Oh ! qu'elles sont belles et admirables ces Saintes Congrégations Romaines ! Qu'elles sont précieuses au monde chrétien ! Qu'elles sont utiles et nécessaires à toute l'Eglise.

Souverain d'un petit Etat temporel, il en déploie toutes les ressources matérielles, à l'avantage de la Religion pour laquelle la Divine Providence l'a tout exprès formé tel qu'il est. Car il n'oublie pas que la Papauté n'est sur le Trône que pour faire régner Dieu et son Christ en tous lieux. Il ne faut que jeter un regard sur les Institutions de cette Principauté, pour demeurer convaincu qu'elle n'est ainsi constituée que pour le plus grand bien du monde entier.

Et en effet pour une population d'une couple de millions d'habitants, il y a trois Universités florissantes, auxquelles on accourt des différentes parties du monde, pour s'y initier aux hautes études qui forment des hommes distingués pour la Société, aussi bien que pour la Religion.

On voit aussi clairement que la ville de Rome, dont la population n'est que de 194,587 âmes, n'est si richement dotée d'Institutions de toutes espèces que parce qu'elle est la Capitale du monde entier, et le Siège du Souverain Pasteur de toute l'Eglise. Outre les Eminents Cardinaux qui y résident en grand nombre, on y compte 40 Evêques, 1385 Prêtres Séculiers, 55 Congrégations d'hommes, donnant 2474 Religieux et 72 Couvents, dans lesquels on compte 2032 Religieuses.

Ces diverses Institutions sont consacrées à différents genres de ministère, pour le salut des âmes, le soin des pauvres, et l'exercice de la prière et de la contemplation. Mais pourquoi, dans cette ville, tant d'Institutions Ecclésiastiques et Religieuses ? C'est pour l'avantage, encore une fois, de toutes les nations et de tous les pays.

Car ce sont ces saintes familles religieuses qui portent la bonne nouvelle de l'Evangile dans toutes les parties du monde, qui donnent des Martyrs à l'Eglise, des Orateurs éloquentes à la Chaire et au Barreau, de pieux Confesseurs à la direction des âmes, des Docteurs distingués aux Facultés de Théologie et de Médecine, d'habiles Jurisconsultes au Droit Civil et Canonique, des Savants à la Républi-

que des Lettres ; et cela dans toutes sortes de langues et pour toutes sortes d'Arts nécessaires ou utiles.

Ce sont ces Institutions Ecclésiastiques et Religieuses si multipliées par leur nombre, et si variées par leur manière de vie, qui dirigent les établissements de tous genres qui sont en si grand nombre et qui desservent les trois à quatre cents Eglises, qui sont consacrées au Culte Divin, dans la Ville Sainte, pour en faire la Jérusalem de la terre. Car, pour en avoir quelque idée, il faut avoir suivi les exercices religieux de cette Cité de Dieu, avoir entendu ses chants harmonieux du jour et de la nuit, avoir vu ses illuminations splendides, ses grandes et pompeuses cérémonies, pour comprendre l'immense travail de la Religion qui se fait à Rome, au nom de tout le peuple chrétien. Là on comprend qu'il y a au monde une ville qui n'est pas comme les autres villes du monde, qui prie et qui loue Dieu jour et nuit, pour les autres villes du monde ; qui a pour cela ses habitudes, ses mœurs, ses coutumes propres, qui ne sauraient se rencontrer dans les autres villes du monde. Car il n'y a que la ville du Pontife-Roi qui puisse offrir tous les jours ce grand spectacle religieux et apparaître comme un grand temple où Dieu est continuellement loué et béni dans ses infinies perfections.

Ces Eglises plus ou moins magnifiques, que l'œil de l'étranger, avide de tout voir, aperçoit sur tous les points de cette majestueuse Cité, disent bien haut que Rome est la ville de tout le monde, la Capitale de tous les pays, le centre de toutes les nations. Car il y a des Eglises spéciales pour chaque peuple catholique ; et des Prêtres de toutes nations pour les desservir. Aussi, est-on compris et peut-on remplir ses devoirs religieux, dans telle ou telle Eglise dédiée à telle spécialité, quelle que soit la langue que l'on parle et quel que éloigné que soit le pays d'où l'on arrive.

Vous êtes encore frappés de ce caractère de catholicité, qui est comme infiltré dans toutes les institutions de Rome, quand vous apercevez dans les grandes Basiliques les confessionnaux des Pénitenciers du Pape, qui sont l'un pour les Français, l'autre pour les Autrichiens et ainsi des autres nations connues. A des heures fixes, et pendant que se célèbrent les Offices Divins dans une partie de ces Eglises, les Confesseurs désignés pour exercer le ministère de la miséricorde, en faveur de tous les peuples du monde, sont là qui attendent pour réconcilier à Dieu ceux dont la prière de l'Eglise aura touché le cœur. Et de fait, sur les qua-

rante à c
l'année à
ces fonta

Ce qui
tholique,
et de l'O
nombre
ces en to
minaires
au saint
disperse
merveill
tes sorte
cice pub
fut pour
deux la
un des
ressant
naires
ter un b
gie, et

Il n'y
maire
règne à
tous le
enfants
de diff
sionna
eux se
d'école
pénite
salles
3 à 8
quente
nes fil
qui pe
le. C
proté
attach

Le
coin
qu'el
pauv
man
d'asi

rante à cinquante mille étrangers qui passent une partie de l'année à Rome, combien qui retrouvent l'innocence dans ces fontaines sacrées où ils vont se purifier !

Ce qui fait encore comprendre que Rome est la ville catholique, ouvrant ses portes à tous les peuples de l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi, c'est le grand nombre de maisons d'éducation, pour y enseigner les sciences en toutes sortes de langues, afin qu'au sortir de ces Séminaires et Collèges, les élèves, que la grâce aura appelés au saint ministère, puissent, à l'exemple des Apôtres, se disperser dans tous les pays du monde, pour y raconter les merveilles de Dieu et la gloire de sa sainte Eglise, en toutes sortes de langues. Nous assistâmes, en 1847, à un exercice public du Collège Urbain ou de la Propagande ; et ce fut pour nous une merveille d'entendre parler cinquante-deux langues, qui étaient toutes comprises et parlées par un des Eminents Cardinaux, qui présidaient à cette intéressante réunion. On compte donc à Rome seize Séminaires et Collèges, fréquentés par 1657 élèves, sans compter un bon nombre d'académies de philosophie, de théologie, et de liturgie.

Il n'y a pas même jusqu'aux institutions d'éducation primaire qui ne se ressentent de l'esprit de catholicité qui règne à Rome. Car elles sont en nombre pour répondre à tous les besoins des enfants étrangers aussi bien que des enfants romains. On y compte 80 institutions primaires de différents genres pour les garçons seulement. Les pensionnats et orphelinats tenus par les Communautés ont à eux seuls 2613 filles à instruire. Il y a en outre beaucoup d'écoles primaires, trois ou quatre par rue, des hospices et pénitenciers où les enfants reçoivent leur éducation, trois salles d'asile, fréquentées par environ 450 petits enfants de 3 à 8 ans, des écoles gratuites et douze écoles du soir, fréquentées par 360 jeunes ouvriers, des ouvriers où les jeunes filles sont formées aux travaux de ménage et à tout ce qui peut les préparer à devenir de bonnes mères de famille. Ces différentes Institutions ont des Cardinaux pour protecteurs, ce qui montre la grande importance qu'on y attache.

Les Institutions de charité sont également marquées au coin de la catholicité ; et elles sont en si grand nombre qu'elles embrassent toutes les misères de la vie. Aucun pauvre en effet ne souffre à Rome ; car il sait où aller manger quand il a faim, et où aller coucher s'il n'a point d'asile. La seule maison de la Trinité des pèlerins, insti-

tuée pour loger et nourrir au besoin 2000 étrangers à la fois, suffirait pour prouver que Rome est la ville de tout le monde.

Ces détails dans lesquels Nous sommes entré Nous ont paru nécessaires. Car enfin si Rome est la ville de tout le monde, elle doit être aussi à nous ; et par conséquent il nous faut prendre connaissance d'un bien qui nous appartient et dont nous retirons chaque jour un véritable profit. D'ailleurs, comme il ne manque pas de gens, dans le monde, qui osent dire que Rome, gouvernée par le Pape, est pauvre en Institutions, Nous avons cru vous faire plaisir, en entrant dans tous ces détails, afin que vous sachiez que répondre à ceux qui en parlant si mal du Gouvernement paternel du Pontife-Roi, ne sont que les répétiteurs aveugles de gens mal intentionnés.

Nous sommes donc tous intéressés à conserver ce bien précieux, qui appartient aux nations catholiques. Or, c'est ce que nous faisons en payant le *Denier de St. Pierre*. Car nous aidons le Pape à conserver les antiques monuments de Rome payenne et à en élever de nouveaux dans Rome chrétienne. Et en cela même nous contribuons au bien général de la Société Catholique, puisque nous encourageons les talents des hommes de génie qui vont s'inspirer dans la ville où brillent tous les chef-d'œuvres d'architecture, de peinture et de tous les beaux-arts.

Oh ! qu'elle est belle la Ville du Pontife-Roi, la Ville Sainte, la Ville Eternelle, la Ville Catholique, la Ville des martyrs, la Ville des souvenirs, la Ville des antiques et beaux monuments, la Ville des chants sacrés et des beaux-arts, la Ville où coulent tant de magnifiques fontaines dont les eaux vives et intarrissables jaillissent jusqu'aux extrémités du monde. Car elles ne sont, et elles ne peuvent être qu'une bien faible figure des fleuves de grâces qui sortent de ce paradis terrestre, pour arroser toute la terre !

Quelles sont pour nous tous les raisons de payer le Denier de St. Pierre ?

Tout ce que Nous venons de vous dire, N. T. C. F., du *Denier de St. Pierre*, serait plus que suffisant, ce nous semble, pour en faire comprendre l'excellence, la nécessité et les avantages, qui sont des raisons convaincantes pour tout esprit droit et sincère. Mais Nous devons aussi parler à vos cœurs ; car c'est là surtout où se trouvent toutes les affections tendres et fortes, qui font faire de grandes et belles choses. Pour cela, Nous faisons, sans préambule aucun,

appel à v
vous disor

C'est u

nous. H
la violenc
l'injustic
et de la p
vives sy
de notre
charité.
fection f
de notre
si vif écl
sance m
mis que

Hélas
sible, l'e
sont ral
sincère
écrits, l
ment ra
persécut
pauté !
jourd'h
condui
son d'a
Saint I
droite
fonden
cium

C'e

notre
 indép
de l'E
rempl
redou
achar
avec
ble g
tronc
vaier
résis
pétu
tions
aux

appel à votre piété filiale, en faveur d'un Père, et Nous vous disons :

C'est un Père malheureux, mais innocent, qui recourt à nous. Hélas ! il est dans un pressant besoin, parce que la violence l'a dépouillé, que l'impiété le persécute, que l'injustice le poursuit et qu'il est victime de l'ingratitude et de la perfidie. Donnons-lui donc, N. T. C. F., les plus vives sympathies de notre cœur, les plus ferventes prières de notre piété, et les plus abondantes aumônes de notre charité. Embrassons, avec tout l'attendrissement de l'affection filiale, et arrosons de nos larmes les pieds sacrés de notre Saint Pontife Pie IX, dont les vertus brillent d'un si vif éclat, au milieu de tant d'épreuves, et dont la puissance morale fait trembler tous ceux qui ne sont ses ennemis que parce qu'ils sont les ennemis de Dieu.

Hélas ! les Souverains, livrés à un vertige incompréhensible, l'ont abandonné ; mais tous les vrais Catholiques se sont ralliés autour de son trône pour le défendre par leur sincère attachement, leur puissante parole, leurs savants écrits, leurs dons et leurs offrandes. Oh ! qu'il est solidement raffermi, le *Trône Pontifical*, depuis surtout que la persécution a redoublé l'attachement Catholique à la Papauté ! Qu'elle est puissante la main sacrée qui tient aujourd'hui le gouvernail de la Barque de Pierre, pour la conduire à travers tant de flots courroucés ! On a donc raison d'appliquer à ce Sage Pontife ces belles paroles du Saint Roi David : *Que votre main soit affermie, et que votre droite soit exaltée : que la justice et le jugement soient le fondement de votre Siège Apostolique.* " *Justitia et iudicium præparatio sedis tuæ.*" Ps. 88, 15.

C'est un Père généreux et magnanime, qui demande notre secours, afin qu'il puisse défendre, avec une entière indépendance, le Patrimoine de St. Pierre, l'héritage sacré de l'Eglise et le bien des Pauvres. Il ne craint pas, pour remplir une si noble tâche, d'entrer en lutte avec les plus redoutables Puissances de la terre et les ennemis les plus acharnés de Dieu et de son Christ. Il leur parle à tous avec une vigueur vraiment Apostolique ; et avec le terrible glaive de l'excommunication, il coupe et retranche du trône sacré de l'Eglise, les branches sèches qui ne pouvaient qu'être nuisibles et dangereuses à la Société. Il résiste, avec une force visiblement divine, au courant impétueux de la révolution, qui entraîne dans l'abîme les nations en délire, pendant que les autres Souverains, l'arme aux bras, laissent tranquillement ces acharnés révolution-

naires saper leurs Trônes jusque dans leurs fondements. Hélas ! n'est-il pas à craindre qu'en punition de leur criminelle connivence avec ces implacables ennemis de tous les Gouvernements légitimes, leurs Trônes ne soient renversés, que leurs Sceptres ne soient mis en pièces et que leurs Principautés ne s'écroulent quelque jour avec fracas ! Quant à la Papauté, comme c'est la Divine Providence qui l'a faite ce qu'elle est, elle résistera à tous les vents et à tous les orages. C'est là l'espérance qui repose dans nos cœurs et qui adoucit l'amertume de ces jours d'affliction.

C'est un Père plein de douceur et d'amabilité qui nous tend la main. Il compte sur nous, et il s'attend que nous ferons notre devoir. Sa sollicitude paternelle sur cette portion chérie de son troupeau, les bienfaits sans nombre que nous tenons de sa bonté sont des raisons auxquelles les bons cœurs ne résistent pas. Prenons-y garde, l'état florissant de la Religion dans notre heureux pays, est pour nous le premier de tous les biens. Or, après Dieu, c'est au Siège Apostolique que nous en sommes redevables.

Nous aimerons le Pape, et nous lui serons tous, N. T. C. F., dévoués du fond du cœur, comme de vrais enfants de l'Eglise. Car, hélas ! il faut bien l'avouer ici, ceux qui n'aiment pas le Pape n'aiment pas Dieu. Nous l'aimerons donc, parce qu'il nous représente Dieu sur la terre ; et qu'il est pour nous le dispensateur de ses grâces. Nous l'aimerons du même amour dont nous aimons Jésus-Christ. Car on ne peut aimer l'un sans aimer l'autre ; et plus nous serons dévoués au Pape, plus nous le serons à Jésus-Christ.

L'Apôtre St. Jean nous rapporte ces touchantes paroles de Notre Seigneur à ses Disciples : " Mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé ! *Ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis.* Joan. 16, 2." Quel plus puissant motif pourrions-nous avoir d'aimer le Pape qui aime tant Jésus-Christ et son Eglise, et qui pour cela est tant aimé de Dieu le Père ?

Soyons donc, encore une fois, dévoués au Pape de cœur et d'âme ; car c'est vraiment de la dévotion qu'il faut avoir pour le Souverain Pontife ; et ce dévouement doit être porté à l'héroïsme. Aimons le Pape, et soyons-lui dévoués en tout temps, mais surtout quand il gémit sous le poids des plus grandes souffrances. Aimons le Pape, non pas seulement en paroles, mais surtout en œuvres. Plus ses besoins s'aggravent, en se prolongeant, et plus notre charité doit se montrer ardente et persévérante pour l'assister dans

sa très g
comme n

Dans l
impies q
louent ce
nement,
rent les
avec tan
règne à
front sac
et le Gr

Faisc
de doubl
se plait
l'Eglise
nos tro

Le I
Un
ce cri,
temps
et il y
qui se

En
pauvr
plus g
charit
dilate
temp
c'est

bles
voir
ceux
être,
Mai
préc

a to
se n
s'ab
fair
fair
son

tem
per
luz

sa très grande détresse. Que nos biens soient au Pape, comme nos cœurs !

Dans notre tendre amour pour le Pape, prions pour les impies qui se liguent pour l'outrager, qui approuvent et louent ceux qui le dépouillent, qui méprisent son Gouvernement, calomnient son Administration Temporelle, censurent les Tribunaux de sa Justice. Hélas ! ils n'attaquent avec tant d'acharnement la Couronne du Roi-Pontife, qui règne à Rome, que parce que l'homme dont elle ceint le front sacré, est consacré au service de la Divine Majesté, et le Grand Pontife de sa Religion sur la terre.

Faisons donc entendre de continuels soupirs d'amour et de douleur à la vue de ce Pontife si élément, que l'impiété se plait à crucifier ! Ah ! que les lugubres échos de toute l'Eglise, qui est la nouvelle Sion, aillent répéter au loin nos trop justes gémissements !

Le Denier de St. Pierre peut-il nuire aux bonnes œuvres ?

Un cri général se fait entendre partout, N. T. C. F., et ce cri, c'est celui de la misère. Nous sommes dans des temps bien mauvais : le nombre des pauvres est très-grand : et il y a fort peu de ressources pour les soulager. Voilà ce qui se dit partout ; et ce qui de fait est très-vrai.

En faut-il conclure que nous pouvons abandonner les pauvres à leur malheureux sort, parce qu'ils sont dans de plus grands besoins ? Tel n'a jamais été le langage de la charité. Loin de là, cette divine vertu a toujours su se dilater, et se multiplier, en proportion de la misère des temps. Son secret, pour arriver à cet heureux résultat, c'est un généreux dévouement, qui porte les cœurs sensibles et compatissants à s'imposer des sacrifices pour pouvoir soulager plus de misères. Car il est bien connu que ceux qui ne se refusent rien, quelques riches qu'ils puissent être, n'ont rien ou presque rien à donner aux indigents. Mais il n'en est pas ainsi de ceux qui comprennent bien le précepte de la charité. Car dans leurs calculs, le pauvre a toujours sa bonne part. Ils s'habillent plus simplement, se nourrissent plus frugalement, vivent avec plus de sobriété, s'abstiennent de certains plaisirs, même permis, afin de faire des heureux en donnant à manger à ceux qui ont faim, en habillant ceux qui sont nus, en soignant ceux qui sont malades.

Telle doit être, N. T. C. F., notre conduite, dans ces temps de grande misère. Mettons de côté ce que nous dépensons au jeu, et ce que nous sacrifions à la vanité, au luxe et aux plaisirs. Ne portons point à l'auberge le fruit

de nos sueurs et de nos labeurs. Alors, nous serons riches et très riches pour la charité. Car, n'en doutons pas, le chiffre de nos folles dépenses, même dans les mauvaises années, est beaucoup plus élevé qu'on ne pense ; et ce sont précisément ces folles dépenses qui nous attirent ces mauvaises années. Cessons donc de les faire, ces folles dépenses, et nous verrons revenir à nous les années d'abondance. Mettons, à cette fin, les pauvres dans nos intérêts ; car ce sont les meilleurs avocats, que nous puissions avoir auprès de Dieu, pour obtenir miséricorde.

S'il en est ainsi des pauvres ordinaires, que couvrent des haillons déchirés, qui nous laissent néanmoins apercevoir J. C., que penser de l'Auguste Pauvre, qu'il s'agit de secourir par le *Denier de St. Pierre* ? Cette main, qu'il nous tend, tient les clefs du Ciel, pour l'ouvrir, et en faire descendre cette rosée abondante, qui produit la graisse de la terre. Sa prière, qui s'élève jour et nuit vers le trône de la divine miséricorde, en faveur de ses plus grands ennemis, dont il ne cesse de demander la conversion, pourrait-elle être inutile à des enfants affectionnés, qui offrent à leur Père, par d'abondantes aumônes, des tributs d'honneur, d'amour et de reconnaissance ?

D'ailleurs, dans le partage des biens, consacrés à la charité, la raison s'unit à la foi, pour nous apprendre qu'il faut secourir de préférence ceux qui sont dans les plus grands besoins, et ceux aussi avec qui l'on peut se trouver plus intimement uni par les liens du sang, de la religion, de la piété et de la reconnaissance ; ceux surtout qui sont dans des emplois plus importants, et de qui peut dépendre le salut de la société, ou le bien public.

Or, telle est aujourd'hui incontestablement la Papauté, que l'anarchie a réduite à une si grande misère. Car, il est évident qu'en secourant N. S. P. le Pape, on porte secours à toutes les institutions qu'il soutient, et dont nous venons de vous dire quelque chose ; et qui plus est, on porte secours à toute l'Eglise Catholique, qui souffre dans son Chef, comme le corps dans sa tête.

D'ailleurs, il n'y a nullement à craindre que le *Denier de St. Pierre* nuise aux œuvres particulières qui se font dans nos villes et dans nos campagnes. Et en effet, ce *Denier* est une somme si modique que l'on ne s'en apercevra pas dans la distribution des aumônes courantes.

Concluons que le *Denier de St. Pierre*, loin de nuire à nos œuvres particulières, ne peut que les favoriser, en attirant sur elles, par les mains vénérables de notre Pontife,

d'abond
prier tou
lui paier
sance.
perpétu
une des
doulour
St. Siég
les aum
messe
Espéro
à défen
abonda
fice, qu
bien-a

Com

Le

nous ;
tre pa
vous
surtou
Nous
pour
Deni

A

Etat
Pont
cons
détr
des,
de l
glet
Pol
Tos
vol

“ c

“ 1

—

(

sé

la

la

M

di

te

d'abondantes bénédictions. Car ce bon Père prie et fait prier tout spécialement pour tous ceux de ses enfants qui lui paient, de bon cœur, ce tribut d'amour et de reconnaissance. Car une Messe se dit tous les jours, et se dira à perpétuité, dans la Chapelle du Séminaire Pie (qui est une des fondations du St. Père), pour ceux qui, dans les douloureuses vicissitudes du temps actuel, défendent le St. Siège, par la prière, par les écrits, par les armes et par les aumônes. C'est le Pape lui-même, qui a fondé cette messe quotidienne, pour tous ceux qui lui viennent en aide. Espérons, N. T. C. F., que nous mériterons, par notre zèle à défendre une si belle et si sainte œuvre, de participer abondamment aux fruits précieux de cet adorable sacrifice, que fait offrir pour nous, dans sa ville éternelle, notre bien-aimé Père et Pontife. (1)

Comment se paie, dans l'Eglise, le Denier de St. Pierre ?
Le Denier de St. Pierre est une œuvre nouvelle pour nous ; et pour cette raison, cette œuvre court risque de n'être pas bien comprise. Or, le moyen le plus sûr, comme vous le savez, N. T. C. F., pour le bien faire connaître, et surtout pour montrer qu'elle peut se faire, c'est l'exemple. Nous allons donc vous dire ce que le monde entier fait, pour soulager la misère du St. Père, en se soumettant au Denier de St. Pierre.

A peine la triste nouvelle de l'invasion sacrilège des Etats Pontificaux s'était-elle répandue, que le Souverain Pontife reçut de toutes les parties du monde catholique, des consolations dans ses amertumes, et des secours dans sa détresse, de nombreuses adresses, accompagnées d'offrandes, lui furent envoyées de l'Océanie, des deux Amériques, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre, de l'Irlande, de la France, de la Belgique, de la Pologne, de l'Allemagne, et même des Etats Sardes, de la Toscane, et des Provinces de l'Eglise usurpées par la révolution.

“ Ce zèle des deux hémisphères à venir en aide au Vicaire de Jésus-Christ, a produit, depuis le 12 novembre 1859, jusqu'au 9 janvier (dernier) la somme totale de

(1) Les Supérieurs du Séminaire Pie, pour conserver le souvenir d'une pensée aussi noble et aussi délicate, ont fait graver, sur un marbre et placer dans la Chapelle l'inscription suivante, qui a été composée par le Père Angelini, de la Compagnie de Jésus. *Anno christiano MDCCCLXI—PIUS IX—Pontifex Maximus—Sacerdotium constituit—Et Seminario Pio ea lege attribuit—Ut in dies singulos—Pro iis hostia celesti periretur—Qui Romano Pontifice—Huc temporum acerbitate—Ingenio, armis, pecunia, precipuis—Suppetias tulerunt.*

“ trois millions huit cent neuf mille sept cent quarante-sept écus romains (l'écu romain vaut à peu près la piastre d'Espagne). Il faut y joindre la valeur considérable des objets d'art, des bijoux, et autres articles précieux, pour se faire une idée de ce que les catholiques ont déposé au pied du trône de Sa Sainteté, pendant que les actes de l'usurpation sacrilège des Etats de l'Eglise s'accomplissent, avec l'intention arrêtée de réduire les successeurs de Pierre, à la plus dure position.” Telle est l'information qui nous vient de Rome même, et qui a été donnée par un journal justement estimé (*Correspondance de Rome*).

Comme les besoins du St. Père s'aggravaient, à mesure que sa position fâcheuse se prolongeait, on jugea qu'il fallait régulariser les moyens à prendre, pour que ces fleuves de charité continuassent à couler de toutes parts. A cette fin, on institua une Archiconfrérie dont le but est de demander au Père des miséricordes de fortifier les liens de la charité qui doit unir tous les pasteurs et tous les fidèles, pour la défense de l'Eglise, et aussi de recueillir, dans toutes les parties du monde catholique, des contributions volontaires, pour soulager le Pape, dans sa *très-grande détresse*. Par une pensée très-heureuse, on choisit, pour le siège de la nouvelle Association, l'Eglise de *St. Pierre aux liens*, ainsi appelée, parce qu'on y conserve, avec un soin religieux, les chaînes dont fut liée le St. Apôtre, à Jérusalem et à Rome. Le St. Père a ressenti une vive satisfaction de cette constitution, qui s'est déjà répandue dans les plus lointaines contrées; et il l'a enrichie d'indulgences.

Ce fut le 6 août de l'année dernière que l'on fit, pour la première fois, dans cette antique Basilique, la fête de la nouvelle Association; et l'on continuera à la célébrer de même à pareil jour. La bénédiction du St. Père et les prières des associés ont déjà attiré sur cette belle œuvre des grâces singulières accompagnées de fruits merveilleux. L'Archiconfrérie est devenue si populaire que déjà, car elle compte à peine une année d'existence, elle a recueilli quarante-deux mille quatre cent-cinquante écus romains pour le *Denier de St. Pierre*. De si beaux commentements font espérer que ce grain de senevé sera bientôt un grand arbre.

Ce bel exemple, que nous donne le monde entier, serait sans-doute suffisant pour nous remplir de zèle pour une œuvre si excellente. Nous allons toutefois entrer ici dans quelques détails, afin que chaque ville, chaque paroisse, chaque institution, chaque famille et chaque particulier

puisse
mieux à
Zèle
sailles
pressar
jet, d'u
au non
même

Zèle
éprouv
priver
buer a
St. Pé
elle l
“ d'u
“ tres
“ sev
“ un
“ fid
“ au
sont
Nor

Z
dés
com
Pie

U
rois
me
Pè
pa
so
tra
po
en
et
P
d
a
d

puisse voir, comme dans un miroir, ce qu'il y aurait de mieux à faire.

Zèle d'une ville riche.—L'an dernier, l'Evêque de Versailles exposait à son peuple, dans sa Cathédrale, les besoins pressants du St. Père. Après avoir traité ce touchant sujet, d'un ton entraînant, il descend de chaire et tend la main, au nom du St. Père, à son peuple attendri, en faisant lui-même la quête; et il recueille onze mille francs.

Zèle d'une ville pauvre.—La ville de Noria, qui avait éprouvé de grandes calamités, ne voulut pas toutefois se priver du bonheur qu'ont les autres villes de pouvoir contribuer au *Denier de St. Pierre*. En déposant aux pieds du St. Père les deux cent-trente écus, qu'elle avait collectés, elle lui disait avec effusion de cœur: "C'est l'offrande d'une population pauvre et affligée d'ailleurs par d'autres maux plus terribles encore. Votre Sainteté peut seule lui donner du prix, en daignant l'accepter, comme un témoignage de reconnaissance, de dévouement et de fidélité, et comme une compensation à l'ingratitude et aux égarements d'un petit nombre d'insensés." Qu'ils sont beaux et touchants ces sentiments des citoyens de Noria!

Zèle d'une paroisse pauvre.—Tout le monde connaît les désastres de la pauvre Pologne. Cependant on y recueille, comme dans tout autre pays catholique, le *Denier de St. Pierre*:

Un Curé ayant un jour prêché ce *Denier sacré*, ses paroissiens, n'écoutant que leur zèle, se réunissent après la messe à la porte de l'Eglise; et de suite on fait, pour le St. Père, la collecte, qui se monte à vingt florins. Un de la paroisse est nommé pour porter à Rome cette modique somme. Il part et entreprend à pied ce long voyage. En traversant le royaume du Piémont, il est arrêté, fouillé, dépouillé du *Denier de St. Pierre*, dont il était porteur, et jeté en prison. Après quinze jours de réclusion, il est relâché, et il continue sa route. Arrivé à Rome, il est présenté au Pape, et quand il se voit aux pieds de celui pour l'amour duquel il avait entrepris un si pénible voyage, il lui dit avec une bonhomie qui caractérise admirablement la candeur de son âme et la noblesse de ses sentiments:

"St. Père, on m'a dépouillé de vingt florins que vous envoient les habitants de mon village, où vous êtes vénéré et chéri autant qu'en nul autre pays du monde. Recevez l'hommage de nos cœurs, puisque, pour le moment, nous n'avons pas autre chose à vous offrir."

« Ce bon paysan nous peint, sans s'en apercevoir, le dévouement héroïque et le sentiment religieux de ses compatriotes, en tenant ce naïf langage au Chef Suprême de l'Église. Dire ce qu'éprouva l'âme sensible de Pie IX dans ce moment de paternelles émotions, c'est chose impossible. La pensée que le sentiment de ce qu'il y a de plus beau, de plus sublime et de plus noble, se trouve plus souvent qu'on ne pense là où on ne le soupçonnerait pas, a pour nous quelque chose de saisissant.

Zèle des maisons d'éducation.—Le 11 septembre dernier, après les symphonies qui semblaient terminer, à l'Appollinaire (Séminaire de Rome), les exercices publics et la distribution des prix, un élève du Séminaire Romain a pris place devant le trône de Son Eminence le Cardinal Patrizi, Vicaire du St. Père, et a prononcé les paroles suivantes :
 « Pour nous, Prince Eminentissime, comme pour les guerriers qui reviennent vainqueurs d'une bataille longtemps soutenue et vivement disputée, ce jour est un jour de triomphe ; sur nos poitrines brille le signe de la victoire ; mais ce même jour, qui nous laissera désormais un joyeux souvenir, deviendra encore plus glorieux pour nous, si, de ce signe de victoire, nous faisons l'objet d'un généreux sacrifice. Veuillez donc, Prince Eminentissime, accepter nos médailles ; et, après les avoir déposées d'abord sur la tombe du Prince des Apôtres, premier Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, à qui nous voulons les offrir, daignez les porter aux pieds de celui qui est aujourd'hui assis sur son Siège. Elles seront pour le *Denier de St. Pierre* ; car les étudiants de ce lycée du Séminaire Pontifical Romain, doté de si grands bienfaits par le Souverain Pontife régnant, veulent suivre l'exemple de tant de milliers de leurs frères répandus dans l'univers catholique et dont le cœur palpite d'amour et de dévouement pour Pie IX, Pontife et Roi. Leur ambition, c'est qu'on répète aujourd'hui, comme au temps de St. Paul : *La foi des Romains est digne d'être louée du monde entier.* » Et en disant ces mots, le jeune orateur dépose sa médaille entre les mains du Cardinal, et tous ses compagnons viennent ensuite en faire autant. C'était un mercredi, et le samedi suivant le Cardinal Vicaire avait la joie de déposer sur la table du St. Père les médailles offertes de si bon cœur à St. Pierre.

Il faut, N. T. C. F., beaucoup espérer des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, qui témoignent un si tendre et si vif attachement au Père de la famille chrétienne, et

qui en donnent la preuve, en sacrifiant des prix, qui leur sont si chers, pour les avoir si justement gagnés par leur travail et leur application. Vos chers enfants ont déjà eu l'heureuse pensée d'en faire autant; et leurs prix ont été aussi offerts à St. Pierre. Ils seront donc bénis de la même bénédiction que les enfants de la Ville Eternelle; et vous en recueillerez sans-doute les fruits précieux par la consolation qu'ils vous donneront.

Zèle de la Presse catholique.—En faisant connaître au monde étonné l'extrême déresse à laquelle se trouve réduit le Père commun, elle n'a pas peu contribué à lui procurer d'abondants secours. Nous en avons un exemple frappant dans l'*Armonia* que nous citons de préférence, parce que ce Journal se publie à Turin, sous les yeux mêmes du Gouvernement qui a si injustement dépouillé le St. Siège de la plus grande partie de son domaine temporel.

“ Sa Sainteté, écrit-on de Rome, a reçu ces jours derniers, quatre caisses pleines d'objets de valeur, et quelques-uns même précieux, ainsi que la somme de huit mille écus, envoyés par la direction du Journal Catholique que l'*Armonia* de Turin, qui les a recueillis avec tant de zèle et une si infatigable activité, pour le *Denier de St. Pierre*. Au milieu des amertumes qui remplissent le cœur du St. Père, à la vue de tant d'actes qui, en violant la justice.... tendent à faire disparaître tout ordre social de la Péninsule, c'est une grande consolation pour sa douleur de voir.... surtout que les Provinces du St. Siège, sacrilègement détachées de son Gouvernement paternel, donnent elles-mêmes des preuves de leur fidélité à ce devoir de sujétion que l'iniquité voudrait faire croire aboli pour toujours.”

Zèle des familles, etc.—Le zèle du *Denier de St. Pierre* s'est propagé dans les bonnes familles et chez de simples particuliers, et y a opéré d'étonnants prodiges par les généreux sacrifices qui y ont été faits pour l'amour du Père de l'Eglise. Les uns ont sacrifié leurs biens, d'autres leurs enfants, et enfin d'autres leur vie, comme ont fait les héros de Castelfidardo. Si le zèle vrai et sincère a pu inspirer à nos frères tant d'héroïsme, pourrions-nous demeurer froids et insensibles pour une si noble cause ?

CONSIDÉRATIONS.

Ainsi, N. T. C. F., ce n'est pas seulement chez les Pasteurs que se trouve le zèle pour le *Denier de St. Pierre*.

Car ce sont, comme vous venez de le voir, de simples particuliers, de pieux laïques, des familles honorables, des colléges et des couvents, des journaux à bons principes, des paroisses pauvres et riches, de grandes et de petites villes, des pays lointains, le monde enfin, qui viennent au secours du Père commun.

Oui, c'est l'univers entier qui vient en aide au St. Père, pour qu'il puisse supporter les charges de son Gouvernement, sans rien céder de ses droits sacrés, et pour que les calculs des révolutionnaires, qui avaient espéré que le St. Siège allait s'abîmer dans une banqueroute, soient déjoués. C'est ainsi que l'amour généreux des bons enfants de l'Eglise a triomphé de la haine de ses ennemis. C'est ainsi, qu'en rétablissant le *Denier de St. Pierre*, les bons catholiques ont mis l'immortel Pie IX en état de faire face à tous les engagements du St. Siège. Par cet acte souverainement significatif, dans cette terrible rencontre, ils ont prouvé que la dignité, la charité, l'honneur, la justice, le droit et la tradition étaient pour eux.

Ces beaux exemples vous animeront tous, N. T. C. F., à continuer l'œuvre du *Denier de St. Pierre*, que vous avez si généreusement entreprise, et qui vous a déjà mérité les éloges et les bénédictions du St. Père. Notre faible voix ne peut rien ajouter aux paroles si bonnes qu'il vous a adressées pour vous témoigner sa reconnaissance. Aussi, Nous bornons-nous à vous dire que c'était pour Nous un beau jour que celui où Nous transmettions à Rome, pour être déposés aux pieds du Trône Apostolique, les cent vingt-quatre mille cinq cent trois francs, qui ont été le montant de votre quote-part au *Denier de St. Pierre* pour l'année qui vient de s'écouler.

Quoique votre zèle pour toutes espèces de bonnes œuvres Nous soit bien connu, Nous n'avions pas cependant espérer, Nous vous l'avouons, N. T. C. F., dans la simplicité de notre âme, un montant aussi élevé, à cause de la misère des temps. Mais que ne peut pas la piété filiale, quand elle va au secours du Père de nos âmes, réduit à une très-grande *détresse*, par la malice de quelques-uns de ses enfants dénaturés ?

Au reste, c'est là un de ces élans de charité, qui vous sont ordinaires, et qui ont déjà élevé, comme par enchantement, ces Institutions bienveillantes, qui vous doivent la vie, la nourriture et l'habit. D'ailleurs, vous avez parfaitement compris que, dans la circonstance actuelle, ce n'était pas une aumône ordinaire que vous faisiez à Jésus-

Christ, et
ne faut-
s'est ma
Pasteur
enfin, et
toute co

Il s'a
une ar
tholiqu
de pui
rière, l
dévoue
à remp

Not
des bi
de rich
et elle
coutu
pagn
habit

Auto
qu'el
dans

que
désol
fléau

blem
lam
notr

Jos
cho

cen
vet
trib

rai
de
aff

co
no
ce

p
P
d
P

Christ, en assistant le Chef Suprême de l'Eglise. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de la sainte et noble émulation qui s'est manifestée entre la ville et les campagnes, entre les Pasteurs et les Brebis, entre les Colléges et les Couvents, enfin, entre les personnes de tout rang, de tout état et de toute condition ?

Il s'agit maintenant, N. T. C. F., de poursuivre, avec une ardeur toute nouvelle, et en union avec le monde catholique tout entier, une si grande et si belle œuvre. Que de puissantes raisons nous avons de ne pas rester en arrière, pendant que tant d'autres déploient un si généreux dévouement, dans l'accomplissement d'un devoir si doux à remplir, le devoir de la piété filiale !

Notre pays est en paix, et nous jouissons de l'abondance des biens du Seigneur. Notre Diocèse est peuplé et doté de riches et belles Eglises. Notre ville principale est grande ; et elle ne manque d'aucune de ces Institutions qui ont coutume d'assurer le bonheur et la prospérité. Nos campagnes sont fertiles et peuplées par d'heureux et honnêtes habitants. Notre sainte Religion est respectée par nos Autorités civiles et politiques ; et elle occupe la place qu'elle doit avoir, pour exercer une salutaire influence, dans notre chère patrie. A la vérité, nous éprouvons quelque gêne, dans nos affaires ; et nos campagnes ont été désolées par la grêle, l'intempérie des saisons et autres fléaux de la colère de Dieu. Mais nous confessons humblement que ce sont nos péchés qui nous ont attiré ces calamités ; et nous nous résignons de tout cœur à la volonté de notre Père, qui est aux cieux, en disant avec les frères de Joseph : *C'est avec justice que nous souffrons toutes ces choses : Merito hæc patimur*. Notre Pontife est cet innocent Joseph, que nos frères coupables ont, par jalousie, vendu à la révolution, plus redoutable sans doute que la tribu d'Ismaël. Hélas ! quelques-uns parmi nous n'auraient-ils pas, par leurs discours, leurs écrits, leurs désirs de succès pour cette sacrilège révolution, trempé dans cet affreux complot ? Ne serait-ce pas, en punition de cette coupable connivence et de tous nos autres péchés, que nous serions aujourd'hui sous le poids de tant de souffrances ?

Quoiqu'il en soit, ne sommes-nous pas malgré tout plus en état que bien d'autres d'aller en aide à notre Père ? N'avons-nous pas en mains tous les moyens de lui porter un secours efficace ? Ne pouvons-nous pas déposer, chaque année, à ses pieds sacrés, un *Denier* consi-

dérable, sans nous déranger en rien, et sans nuire à nos autres affaires? Ne devons-nous pas au contraire espérer que ce *Denier* nous reviendra, de la Ville Sainte, chargé des bénédictions de notre Père? Ces bénédictions ne seraient-elles pas, par le fait, et dans les vues de Dieu, le moyen le plus sûr de sortir de cet état de misère? La Divine Providence n'aurait-elle pas réglé, dans ses décrets adorables, que nous serions les auxiliaires du St. Siège, dans ces jours d'épreuves, qui préparent à l'Eglise une pêche miraculeuse, comme nos Patrons, St. Jacques et St. Jean, le furent du Bienheureux Pierre, quand, sur la parole de son Bon Maître, il prit tant de poissons, qu'il ne put seul tirer son filet de l'eau, *Erant socii Petri?*

Si tel est le cas, nous priverons-nous de cet avantage, et renoncerons-nous à cet insigne honneur, sous de futiles prétextes? Pendant que notre auguste Chef souffre, pour nous et porte, pour l'amour de l'Eglise, le poids de la chaleur et du jour, aurons-nous le triste courage de l'abandonner à la malice de ses ennemis, pour nous endormir dans une honteuse indifférence? Il n'en sera pas ainsi, N. T. C. F., Nous en avons la ferme confiance. Aussi, est-ce avec un ferme espoir de succès que Nous allons procéder à l'établissement du *Denier de St. Pierre* dans ce Diocèse.

DISPOSITIF.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos Vénérables Frères, les Chanoines de notre Cathédrale, Nous avons réglé, statué, ordonné; réglons, statuons, ordonnons ce qui suit :

1o. Les besoins du St. Siège se multipliant chaque jour, et devenant de plus en plus urgents, Nous établissons d'une manière régulière et permanente le *Denier de St. Pierre*, dans ce Diocèse, pour régulariser les secours qu'il a droit d'attendre de nous.

2o. Ce n'est pas toutefois un devoir de conscience que Nous prescrivons, mais un acte suprême de charité catholique et de piété filiale que Nous recommandons à tous et à chacun des fidèles confiés à Nos soins.

3o. Ce sont tous les fidèles, c'est-à-dire les petits enfants comme les grandes personnes, les pauvres comme les riches, qui sont invités à payer le *Denier de St. Pierre*. Car Nous pensons que les parents payeront pour leurs plus petits enfants, et les riches pour les pauvres; afin qu'aucun de nos Diocésains ne soit privé des abondantes

bénédi
4o. l
n'est p
Ceux c
donner
avec j
aux gr

5o.
gent,
l'acqu
les pl
vingt
la bo
somm
propc

6o.
chaq
fois p
trc-T
man
qui s
Croix
Déc
la re

7o.
mar
tabl
fonc
alle
leu
trou

8
cha
ce
toi
qu
rel
éc
so
no
se
l'

C
la

bénédictions que Nous savons être attachées à cette aumône.

40. Le montant à payer, pour le *Denier de St. Pierre*, n'est point fixé, mais laissé à la bonne volonté de chacun. Ceux qui ont peu donneront peu, et ceux qui ont beaucoup donneront beaucoup ; mais tous donneront de bon cœur et avec joie, afin de pouvoir participer plus abondamment aux grâces précieuses qui y sont attachées.

50. Toutefois, en mémoire de la miraculeuse pièce d'argent, que St. Pierre donna pour son Maître et pour lui, à l'acquit du *Denier public*, requis pour l'un et pour l'autre, les plus pauvres pourront peut-être payer, chaque année, vingt sous, montant de cette petite somme, trouvée dans la bouche d'un poisson. Les riches pourront offrir cette somme multipliée autant de fois qu'ils le jugeront bon, en proportion de leurs moyens.

60. Pour prélever le *Denier de St. Pierre*, l'on fera, dans chaque Eglise où se célèbre l'Office public, la quête quatre fois par an, le Dimanche qui termine la semaine des Quatre-Temps, savoir, le second Dimanche de Carême, le Dimanche de la Sainte Trinité, le Dimanche de Septembre qui se trouve après la Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix et le Dimanche de l'Avent qui tombe après le treize Décembre, à moins d'une raison particulière qui oblige de la remettre à un autre Dimanche.

70. Cette quête sera annoncée et recommandée les Dimanches précédents, et l'on priera quelques personnes notables de vouloir bien la faire, en témoignage de leur profonde vénération pour le St. Siège. Ceux qui ne pourront aller à la Messe, ces Dimanches-là, seront priés de confier leur aumône aux personnes de la maison qui devront s'y trouver.

80. Ce Denier devant être le fruit de la bonne volonté, chacun est invité à mettre de côté, d'une quête à l'autre, ce qu'il pourra économiser sur les dépenses courantes pour toilette, parties de plaisirs et autres choses semblables, qui ne sont pour rien dans les besoins de la vie. Les parents apprendront à leurs petits enfants à faire ces petites économies ; et s'ils sont d'âge à aller à la Messe, ils auront soin que le *Denier de St. Pierre* passe par leurs mains innocentes pour tomber dans la *bourse du St. Père*. Heureuses les familles dont les enfants sucèrent ainsi, avec le lait, l'amour du Père de la grande famille !

90. Cette quête se fera de même dans les Séminaires, Collèges, Communautés et Couvents, en la manière jugée la plus convenable par les Supérieurs. Car on tiendra un

compte distinct du produit du *Denier de St. Pierre*, dans chaque Eglise et dans chaque Institution particulière, comme il vient d'être dit, pour être tous les ans déposé aux pieds du St. Père.

10°. Le six Août, ou le Dimanche après, on fera l'anniversaire de la fondation de l'Archiconfrérie du *Denier de St. Pierre*, ce qui consistera à faire l'Office du jour, selon le rite romain, mais avec plus de solennité, et à ranimer cette pieuse Association par des instructions analogues à ce sujet. Les bons Chrétiens seront invités à y communier pour N. S. P. le Pape, et pour ceux qui défendent sa cause sacrée.

11°. On se conformera du reste à toutes les règles de la dite Archiconfrérie, que l'on publiera plus tard ; et l'on pourra gagner les Indulgences que le Souverain Pontife y a attachées, lorsque l'Acte d'association à cette grande Archiconfrérie aura été communiqué à chaque Eglise et Communauté.

ANNONCE DU DÉPART DE L'ÉVÊQUE POUR ROME.

Telles sont, N. T. C. F., les dispositions que Nous avons cru devoir prendre, pour régulariser, d'une manière définitive, les secours annuels, que ce Diocèse devra offrir à l'avenir au Père commun. Puissent-elles obtenir un plein succès par l'infinie bonté de Dieu, par la toute-puissante protection de sa Bienheureuse Mère, l'Immaculée Vierge Marie, par l'intercession paternelle de son glorieux Epoux St. Joseph, et par l'assistance providentielle de tous les Anges tutélaires et Saints et Saintes du Paradis !

Notre premier soin, en arrivant à Rome, sera de Nous présenter au Chef-lieu de l'Archiconfrérie du *Denier de St. Pierre*, pour compléter, par un acte d'agrégation canonique, l'établissement de l'Association qui est l'objet du présent Mandement.

Nous nous empresserons d'aller ensuite célébrer le St. Sacrifice dans la Chapelle du Séminaire Pie où s'offre chaque jour une Messe pour tous ceux qui, dans ces jours difficiles, vont au secours du Père commun des fidèles, comme nous l'avons dit plus haut.

Nous serons heureux de pouvoir Nous-même déposer aux pieds sacrés de notre bien-aimé Pontife, avec toutes vos adresses, écrits et discours de 1860, les prémisses de ce *Denier sacré*, qui doit se prélever en vertu de l'Institution que Nous venons d'en faire ; et que pour cette raison

vous allez vous hâter de Nous faire tenir. Nous pourrions en même temps offrir à ce Père si justement affligé, une grande consolation, en lui protestant combien, dans tout le Canada, et en particulier dans ce Diocèse, il est aimé et vénéré, avec quelle ferveur on y prie jour et nuit pour la prospérité de son Pontificat, aussi glorieux qu'il est orageux; et quels sont les vœux ardents de ses enfants pour que la tempête qui agite si furieusement la Barque de Pierre, dont il tient le gouvernail d'une main si intrépide, fasse enfin place au calme le plus parfait.

Nous ne vous apprenons rien, N. T. C. F., en vous disant que Nous partirons prochainement pour la Ville Sainte; et vous n'oublierez pas que c'est pour la quatrième fois que Nous allons au tombeau des Saints Apôtres, depuis vingt-cinq ans que Nous sommes Evêque. Il n'est pas nécessaire que Nous vous disions que ce quatrième voyage, aussi bien que les précédents, est uniquement dans les intérêts de ce Diocèse, pour lequel seul Nous vivons, en consumant toutes les forces que la Divine Providence a daigné Nous donner. *Ego autem libentissime impendam, et super impendar ipse pro animabus vestris.* 2 Cor. 12, 15.

Car N. S. P. le Pape Nous ayant fait déclarer, ainsi qu'à tous les autres Evêques du monde catholique, par Son Eminence le Cardinal Caterini que ce lui serait une chose très-agréable de nous voir à la Canonisation qu'il doit faire des Bienheureux Martyrs Japonais, Nous nous faisons un devoir de répondre à cette honorable invitation, afin que le Diocèse dont Nous sommes chargé soit représenté, dans une des plus grandes solennités qui puissent se faire sur la terre. Nous n'hésitons pas pour cela de fermer les yeux sur les nombreuses et incessantes affaires, qui sembleraient exiger notre présence parmi vous, ainsi que sur les fatigues et les dangers d'un voyage qui s'aggravent incontestablement pour ceux qui sentent le poids des années, aussi bien que sur les dépenses qu'entraînent nécessairement ces excursions lointaines, et autres circonstances de cette nature, que Nous mettons de côté pour obéir à la voix de notre Chef, dont les seuls désirs sont pour Nous des ordres sans réplique.

Il Nous faudra, dans ce voyage, pour remplir l'important office qui Nous est confié, celui de représenter ce Diocèse au centre de la catholicité, paraître comme l'Evêque, c'est-à-dire, en langage de la Sainte Ecriture, comme l'Ang^e de l'Eglise de Montréal, devant le Trône du premier Pontife, qui est ici-bas l'image vivante du Trône de l'Ancien des

temps. A la veille de remplir un ministère si au-dessus de Nos mérites, et auquel d'ailleurs Nous ne sommes point habitué, Nous nous sentons écrasé sous le poids d'une telle responsabilité ; et il Nous faut un surcroit de confiance en Dieu pour Nous décider à l'accepter..

Il Nous faudra aussi prendre place dans les consistoires qui sont les assemblées les plus augustes qu'il y ait au monde par le caractère sacré des personnes qui les composent, par la nature des affaires religieuses et divines qui s'y traitent, et par les procédés majestueux qui y sont suivis. Là, comme Il nous le fait signifier à tous, par le Cardinal Préfet qui nous intime ses suprêmes volontés, Nous aurons à donner une *opinion bien réfléchie* sur la grave question qui y sera traitée, savoir, s'il convient que les Bienheureux, qui ont obtenu la palme du martyre, en mourant pour la foi au Japon, reçoivent, par la canonisation, les honneurs dûs aux Saints, sur les autels que l'Eglise élève au Dieu trois fois saint. Quel vote, N. T. C. F., quel suffrage que celui qui est ainsi requis de toutes les Eglises du monde par la bouche de leurs Evêques ! Car, il est surhumain, et il faut à l'Eglise une assistance particulière de l'Esprit Saint, pour le porter, ce jugement qui, avec une autorité infaillible, déclare à l'univers entier que tels serviteurs de Dieu sont en possession de la gloire éternelle, et qu'ils méritent les honneurs de toute la terre.

Il Nous faudra enfin assister à la cérémonie de la canonisation, déjà si pompeuse en elle-même, *pour augmenter, par Notre présence, la grandeur de cette solennité*. Nous devons y comparaître en Notre qualité d'Evêque ou d'*Ange de l'Eglise* de Montréal, c'est-à-dire en tenant en mains, pour Nous servir encore du langage de la Sainte Ecriture, un encensoir d'or, afin d'offrir, à la droite de l'autel, beaucoup de parfums exquis à la divine Majesté, pour la bénir d'avoir donné au ciel de nouveaux citoyens, et à la terre de nouveaux protecteurs.

Mais, vous n'en doutez pas, N. T. C. F., c'est à vous tous à Nous fournir ces parfums excellents, en grande abondance, comme nous le fait encore comprendre la Divine Ecriture, puisque ces aromates sacrés ne sont autre chose que les prières et les bonnes œuvres que les saintes âmes font monter au ciel, par le ministère de leurs Pasteurs. Ils sont pour cela obligés de tenir jour et nuit à la main leurs encensoirs précieux, afin de pouvoir sans-cesse faire monter au ciel l'encens pur et odoriférant de la terre.

Or, voici, N. T. C. F., les excellents parfums que vous

avez à préparer, pour qu'au grand jour de la Pentecôte, qui sera celui de la canonisation dont Nous vous parlons, Notre encensoir soit plein de cet encens parfumé, dont l'agréable odeur réjouit toujours le cœur de notre Dieu et de ses Saints. Votre jeûne et votre abstinence, pendant le Carême qui nous arrive ; les louables efforts que vous allez faire pour corriger tous les vices qui pourraient vous éloigner de la Sainte Table ; les pieux exercices du Mois de Marie et de St. Joseph, que vous allez tous faire, avec ferveur ; les neuvaines, retraites et *triduum*, prières de 40 heures et autres pratiques saintes en usage dans vos Confréries et autres pieuses Associations, auxquelles vous allez vaquer avec un zèle tout nouveau ; enfin, la communion que vous ferez à Pâques et dans d'autres temps, pour honorer les nouveaux Saints ; ce sont là, n'en doutez pas, les vrais parfums qui plaisent à Dieu et inclinent son cœur vers la miséricorde, qu'il aime tant à exercer envers ses créatures.

Avec de telles dispositions, la grande cérémonie qui Nous fait aller à Rome, vous sera souverainement profitable. Car vous participerez, en proportion de la préparation de vos âmes, à cette abondance de biens spirituels que Dieu aime à communiquer à ses élus qui sont sur la terre pour glorifier ses Saints qui sont au ciel. Nous avons donc de part et d'autre un devoir réciproque à remplir, pour nous rendre le ciel favorable, dans ce beau jour de canonisation ; Nous, la charge de vous représenter aussi dignement que possible, dans une circonstance si solennelle, qui Nous met en spectacle au Ciel et à la terre, et vous, celle de Nous aider, par la pureté de vos cœurs et la ferveur de vos prières, à devenir l'heureux canal de tant de grâces précieuses qui nous sont réservées.

Nous partons, N. T. C. F., le cœur plein de cette espérance, et avec le désir de tout sacrifier pour le plus grand bien de ce Diocèse, et d'aller partout où il Nous semblera y avoir quelque chose d'utile ou de nécessaire à faire pour vous. Mais en quelque lieu que la Divine Providence conduise Nos pas, Nous demeurerons ici en esprit, et en affection. Quelles que soient les jouissances pures et délicieuses que présente la Religion, dans ces heureux jours de fête où il semble que l'on n'est plus dans ce lieu d'exil, elles ne Nous feront point oublier que vous êtes, par dessus tout et de préférence à tout, Notre joie, Notre bonheur et Notre couronne. Oh ! oui, ils sont toujours trop longs ces jours que Nous passons loin de vous ; et si quelque chose peut adoucir Notre ennui, c'est la pensée que Nous travail-

lons pour vous tous, pour les pauvres comme pour les riches et dans vos grands intérêts temporels et éternels.

Vous serez donc toujours présents à notre esprit et à notre cœur, lorsque Nous serons aux pieds du Souverain Pontife à qui Nous devons encore rendre compte de vos âmes, lorsque Nous siégerons dans les majestueuses Congrégations où Nous aurons à rendre témoignage de votre dévotion aux Bienheureux que la Sainte Eglise Romaine canonise ; lorsque Nous nous présenterons dans la magnifique Basilique de St. Pierre, plus splendide que jamais dans ces jours de triomphe pour la Religion ; lorsque Nous visiterons les Sanctuaires si riches et si dévots de la Glorieuse Mère de Dieu, toujours Vierge Immaculée ; lorsque Nous célébrerons l'adorable sacrifice de l'Agneau sans tache, sur les tombeaux de tant de millions de Martyrs qui ont fait de Rome comme un immense Reliquaire, comme une terre sainte, sur laquelle on ôse à peine marcher, tant on est saisi de respect et de vénération ; enfin, en tous lieux et en tous temps, vous serez le continuel objet de Nos préoccupations les plus sérieuses et de Nos affections les plus vives et les plus tendres.

Nous comptons, en retour, sur le secours de tant de bonnes œuvres, de tant de généreux sacrifices et de tant de ferventes prières qui, pendant Notre pèlerinage, se feront dans ce Diocèse, par Nos zélés Coopérateurs dans le saint ministère, par toutes les ferventes Communautés en union avec leurs pauvres ou leurs Elèves, par toutes les religieuses familles de la ville et des campagnes ; par toutes les Associations et Confréries pieuses, qui renferment tant de cœurs innocents, dont Dieu écoute toujours la prière, parce qu'elle est pure.

Soyez tous, N. T. C. F., à jamais bénis, dans le temps et dans l'éternité. Tel est le vœu sincère et affectueux que Notre cœur ne cessera jamais de former pour votre bonheur dans ce monde et dans l'autre.

SERA le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises dans lesquelles se célèbre l'Office Public, les Dimanches et Jours de Fêtes qu'il plaira aux Pasteurs chargés de la desserte de ces Eglises ou Chapelles, de choisir pour en faire le sujet de leur instruction.

DONNÉ à Montréal, le vingt-deux Février, consacré à honorer la Chaire du Bienheureux Pierre à Antioche, en

l'année mil-huit-cent-soixante-deux, sous Notre seing et
sceau et le contre-seing de Notre Secrétaire.

L. † S.

✠ IG., ÉV. DE MONTRÉAL.

Par Mandement de Monseigneur,

J. O. PARÉ, Chan. Secrétaire.

